

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 24 MAI 2018

DELIBERATION N°2018.00170

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - TARIFICATION PRET D'ŒUVRES

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 17 mai 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 79

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE représenté par Mme Christine PASCAL, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 01 juin 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180309-D20180017010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180601

Pouvoirs :

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Jean-Yves CHARBONNIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Marc FAURE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Anne-Françoise VIALLOU donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Paul CELLE,
M. Denis CHAMBE, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,
M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,
Mme Stéphanie MOREAU, M. Florent PIGEON, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Christiane RIVIERE, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA,
M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,
M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 24 MAI 2018

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - TARIFICATION PRET D'ŒUVRES

Les œuvres de la collection du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole sont exposées dans de nombreux contextes, le Musée lui-même, mais aussi dans le cadre d'expositions organisées par d'autres institutions en France et à l'étranger.

Compte tenu de l'activité des prêts, de l'engagement du Musée d'art moderne et contemporain dans les échanges avec d'autres institutions, il est proposé une tarification des prêts d'un montant de 250 € par œuvre, applicable à partir du 1^{er} juin 2018.

La mise en place de cette tarification correspond à une redevance pour service rendu, lié aux frais générés par l'activité de prêt. Elle s'ajoute aux conditions de prêt négocié avec l'emprunteur.

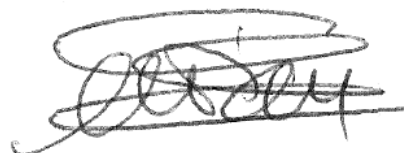
Cette tarification ne serait pas appliquée pour les institutions qui prêtent gracieusement leurs œuvres au Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **fixe le tarif, à partir du 1^{er} juin 2018, pour les prêts d'œuvres du Musée d'art moderne et contemporain à un montant de 250 € par œuvre sauf pour les institutions qui prêtent gracieusement leurs œuvres au Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole.**
- **les recettes correspondantes seront affectées au budget de l'exercice en cours, article 7062 « redevances et droits des services à caractère culturel ».**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU